

Nom nu et tropisme typologique : le cas de l'arménien

Anaid Donabedian-Demopoulos

► **To cite this version:**

Anaid Donabedian-Demopoulos. Nom nu et tropisme typologique : le cas de l'arménien. Floricie F. Essais de typologie et de linguistique générale, mélanges offerts à Denis Creissels, ENS Editions, pp.403-416, 2010. halshs-00678577

HAL Id: halshs-00678577

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00678577>

Submitted on 13 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cette version est une version postérieure à la publication, enrichie d'exemples et incluant certaines corrections.

Nom nu et tropisme typologique : le cas de l'arménien

Anaïd Donabédian-Demopoulos¹

Si l'arménien est génétiquement rattaché à la famille indo-européenne, la langue moderne présente des caractéristiques typologiques très cohérentes, clairement liées à son ancrage dans l'aire Caucase-Iran-Anatolie, bien qu'elles soient en réalité décelables dès le plus ancien état de langue attesté.

L'objectif de cette contribution est de mettre en parallèle :

1) des faisceaux de traits bien étudiés en typologie (ordre des constituants, type morphologique, genre et classes)

2) le fonctionnement du nom nu en arménien occidental.

Nous proposons ici une première exploration de l'hypothèse suivante :

1) cette configuration est très haut placée dans une échelle de convergence typologique ;

2) ce fonctionnement du nom nu dans une telle configuration typologique est hautement prévisible ;

3) l'association de tout ou partie de ces traits est largement répandue dans l'aire Anatolie-Iran-Caucase, mais aussi dans d'autres aires structurées par l'ordre SOV (comme l'aire indienne) avec des configurations proches mais non identiques, et une comparaison des systèmes et la mise en évidence de traits centraux et périphériques dans cette configuration aurait une haute valeur explicative sur le fondement de cette convergence en termes de linguistique générale.

1. Les propriétés typologiques de l'arménien moderne

S'il n'a jamais fait doute que l'arménien classique, tel qu'il est attesté pour la première fois au Vème siècle de notre ère, est une langue indo-européenne, de nombreux chercheurs ont souligné l'existence de traits typologiquement atypiques pour une langue indo-européenne, ce qui a fait dire à Meillet que « l'arménien est, dans une large mesure, un parler indo-européen adopté par des populations de langue caucasique » (Meillet : 1921, 456, repris par Dum-Tragut : 2002). Les traits qui ont attiré l'attention des linguistes concernent l'actancialité (marquage différenciel de l'objet par une préposition, sujet génitif de la participiale), la morphologie (traces d'agglutination), la syntaxe du groupe nominal (accord facultatif), etc.

Ces traits, encore marginaux au stade classique, où ils sont considérés comme le résultat d'une interférence du substrat (selon la notion élaborée par Thomason et Kaufman), prennent de plus en plus d'importance au cours de l'histoire de la langue, et deviennent pleinement structurants dans la langue moderne, suite à une

¹ Institut National des Langues et Civilisations Orientales / CNRS <http://a.donabedian.free.fr>.

transformation typologique lente mais régulière et étonnamment cohérente au cours de son histoire.

1.1. Un ordre SOV radicalisé

Il a été amplement montré (Donabedian : 2000 ; Dum-Tragut : 2002, et auparavant, Meillet, Adjarian, Greenberg, etc...) que les propriétés de l'ordre des constituants en arménien moderne illustrent parfaitement le type SOV rigide présenté par Greenberg, structuré par une orientation unique, et décrit aussi comme *ordre centripète accusé* par Tesnière, *dependant-head* par Vennemann, ou encore *left-branched* par Dryer. Le fait que ces deux dernières grilles de lecture soient indifféremment applicables (alors que pour certaines langues le choix entre elles n'est pas neutre) montre bien que à quel point cet ordre est cohérent. En effet, on observe que pour aucune des 22 paires mises en évidence par Dryer, la séquence attendue par cette orientation n'est exclue en arménien occidental :

Paires corrélées selon Dryer (dans l'ordre séquentiel de l'arménien)			
1.	objet	verbe	+
2.	sujet	verbe	+
3.	syntagme nominal	adposition	+
4.	prédicat	copule	+
5.	syntagme verbal	auxiliaire 'vouloir'	+(pas exclusif))
6.	syntagme verbal	auxiliaire de temps/aspect	+
7.	syntagme verbal	auxiliaire négatif	+/- ²
8.	complétive	joncteur	-(+ dialectal)
9.	proposition	particule interrogative	-(+ dialectal)
10.	subord. circonstancielle	subordonnant	-(+ dialectal)
11.	N	article	+
12.	N	mot pluralisant	+ ³
13.	génitif	nom	+
14.	relative	nom	+ / -
15.	complément du comparatif	adjectif comparatif	+
16.	syntagme adpositional	verbe	+
17.	adverbe de manière	verbe	+
Paires non corrélées à l'ordre OV, selon Dryer			
1.	adjectif	nom	+
2.	démonstratif	nom	+
3.	intensifieur	adjectif	+
4.	particule négative	verbe	+

² L'inversion de séquence est possible avec l'auxiliaire négatif alors qu'elle est presque impossible (sauf emplois modaux très marginaux) en arménien occidental (contrairement à l'oriental qui peut inverser la séquence en cas de focalisation).

³ Même si, comme pour l'article défini, il ne s'agit pas en arménien d'un mot, mais d'un affixe.

5.	particule temps/aspect	verbe	+
----	------------------------	-------	---

Les seules exceptions tiennent à l'ordre des propositions enchassées, comme les relatives à joncteur. Mais ces structures ont toutes une structure concurrente :

1) dans la langue standard elle-même pour les participiales (très largement prédominantes dans la langue parlée standard, et même dans la langue écrite, sauf si la longueur de la relative peut nuire à l'intelligibilité). Comparer :

- (1a) Girk'-ə or anc'eal tari gr-ec'i
Livre-def que dernier année écrire-aor1sg
- (1b) Anc'eal tari gr-ac girk-s
dernier année écrire-CONV livre-POSS1
Le livre que j'ai écrit l'an dernier

2) dans des variantes dialectales de langue parlée qui, non seulement généralisent les relatives participiales au détriment des relatives à joncteur, mais présente des joncteurs dialectaux qui ne sont pas admis par la norme, comme les conjonctions postposées hypothétique *nē* 'si' ('si tu veux' : dial. *uzes nē*, stand. *et ē uzes*), ou finale (parfois quotative) *deyi* ('pour qu'il veuille' *uzē deyi*). On peut signaler dans un autre ordre d'idée le marqueur progressif non littéraire mais standard parlé *gor* qui est en réalité un avatar postposé de la particule d'actualisation antéposée *gə* ('j'écris' : *gə krem*, prog. *gə krem gor*), et participe de la radicalisation de la séquentialisation de l'arménien moderne. Cette radicalisation est plus forte en arménien occidental qu'en arménien oriental : par exemple, en arménien occidental, l'article indéfini *mə* issu du numéral 'un' est postposé, alors qu'en arménien oriental, son équivalent *mi* reste antéposé, comme le numéral.

La notion d'ordre « rigide » mérite ici un commentaire. En réalité, même dans une phrase simple, tous les ordres restent possibles en arménien : SVO, SOV, OVS, OSV, VSO, VOS, ce qui peut sembler contradictoire avec l'étiquette rigide ». En réalité, il est plus approprié de dire que l'ordre de base en arménien occidental est non pas SOV, mais (S)(O)V. En effet, on constate que dans les énoncés où le verbe fini n'est pas final, seul le fragment d'énoncé qui se clot par le verbe fini est la partie indispensable à la formation d'un énoncé complet. Cela est confirmé par des éléments supra-segmentaux : l'accent de phrase ne peut jamais être après le verbe fini, et tout ce qui intervient après le verbe fini a une intonation d'incise (débit accéléré, fondamental plus bas, intensité moindre), ce qui est la caractéristique d'un statut particulier que l'on peut désigner comme *afterthought* ou *post-rhème* (cf. Morel et Danon-Boileau, 1998).

1.2. Type morphologique : une forte tendance à l'agglutination et à l'analytisme

L'arménien a acquis au stade moderne une morphologie nominale presque totalement agglutinante (encore plus accusée pour l'arménien occidental que pour l'arménien oriental), la structure du nom étant LEXEME-Plur-Cas-Article. Peut

s’y ajouter une postposition⁴. Les classes flexionnelles de l’arménien classique sont réorganisées en faveur d’un modèle dominant, seuls un nombre réduit de noms et deux modèles dérivationnels productifs ont préservé une flexion propre⁵ (mais les parlars populaires dialectalisés les alignent souvent sur le modèle dominant).

L’agglutination a également touché en partie le système verbal, notamment le marquage de la valence (la passivation et la causativisation se réalisent par suffixation de la base, de même que la dérivation de verbes dits « inchoatifs » à partir de noms ou d’adjectifs). Si le marquage du temps et de la personne reste flexionnel/fusionnel, porté par une désinence unique, l’aspect a un statut intermédiaire : il est également marqué (selon les classes flexionnelles) par une base spécifique (caractérisée par un suffixe ou, pour certains verbes, par une alternance de base relevant historiquement de la supplétion). Quant au mode (incluant le futur), s’il n’est pas agglutinant, il est lui aussi analytique, pris en charge par des particules antéposées ou par l’auxiliaire dans les formes composées, ce qui diverge du type indo-européen représenté par l’arménien classique.

1.3. Catégories nominales : l’absence de genre grammatical

Depuis qu’il est attesté (début du V^{ème} siècle), l’arménien n’a aucune trace de genre grammatical, ni dans le système pronominal, ni dans le système nominal. La seule opposition est celle entre personne et non-personne, qui apparaît dans les interrogatifs *inč* ‘quoi ?’ et *ov* ‘qui ?’, mais de manière beaucoup moins stable entre les pronoms de troisième personne, *ayn* ‘cela’ et *an* ‘il’ ayant de nombreuses zones de superposition, tant en système que dans la variation dialectale. Par ailleurs, l’arménien présente deux classificateurs à l’œuvre dans l’anaphore quantifiée d’un nom : *hogi* qui signifie aussi ‘âme’, employé exclusivement pour les personnes, de préférence en position sujet, et *haahat*, qui signifie aussi ‘grain’, qui concerne aussi les non-personnes, sachant que la distribution n’est pas exactement complémentaire.

Un des corrélats de l’absence de genre grammatical est qu’il n’existe aucune classe d’accord dans la langue. En revanche, la détermination est portée par le nom, sous la forme d’un article suffixé. En arménien classique, cet article est un déictique à trois degrés, et l’accord (cas et nombre d’une part, détermination de l’autre, les deux n’étant pas corrélés) au sein du syntagme nominal est facultatif, corrélé de manière non absolue à l’ordre des constituants. En arménien moderne, le principe de la non-redondance des marques au sein du syntagme nominal est généralisé, et tout accord au sein du syntagme nominal disparaît en même temps que l’ordre se rigidifie. L’adjectif est invariable et la fonction d’épithète est marquée uniquement par l’antéposition directe au nom.

⁴ Qui est cependant un mot phonologique plein, et non un enclitique.

⁵ Les types résiduels concernent essentiellement les noms de parenté et les noms d’unités de temps (paradigmes casuels propres), ainsi que les dérivés en *-ut’yun* et *-um* (flexion interne, cf. note 4 ci-après).

1.4. Un syntagme nominal sans accord

L'accord est donc impossible au sein du SN entre un nom et son déterminant, contrairement à ce qui se produit en arménien classique. L'adjectif est antéposé et invariable en arménien moderne, et au niveau lexical et morphologique, il n'existe aucune différence formelle entre noms et adjectifs pour les entités non-dérivées⁶. L'absence d'accord est donc favorisée par la convergence de cette fluidité catégorielle, de l'ordre des mots rigide au sein du SN et de l'absence de classes d'accord comme le genre grammatical. Une unité sémantiquement adjectivale peut apparaître comme tête de syntagme, son fonctionnement morphologique sera alors identique à celui d'un nom régulier. Dans ce cas, il peut être lui-même modifié par un adjectif (si la substantivation a pour cible une personne caractérisée par cette propriété), ou encore par un adverbe (également si la substantivation a pour cible une référence à la propriété en tant qu'argument).

Ainsi, la distinction entre noms et adjectifs est faible au niveau morphologique, mais également au niveau syntaxique, puisqu'en l'occurrence, pour les catégories ici concernées (nom, adjectif, adverbe) nous avons affaire à une syntaxe des positions plus qu'à une syntaxe des classes distributionnelles. Il existe malgré tout des classes distributionnelles en arménien, mais elles ne concernent pas des classes lexicales ouvertes (pronoms personnels, déictiques, possessifs, numéraux).

2. Le nom nu en arménien moderne :

2.1. Le nom nu stricto sensu : conditions facilitantes au sein du système

2.1.1. Pour tous les modèles nominaux agglutinants, et donc dans la quasi-totalité du système nominal, **la forme absolue du nom (le nominatif) est identique à la base nominale nue**. Ainsi, ce que nous appelons le nom nu se présente sous la forme d'une base lexicale sans affixe flexionnel ni clitique, exactement comme un adjectif : tous les morphèmes que le nom est susceptible de recevoir ont une forme zéro : le nombre (singulier), le cas (nominatif et accusatif), l'article (le paradigme a trois valeurs, article défini, article indéfini et article zéro⁷).

2.1.2. L'**absence de distinction entre le cas sujet et le cas objet** des noms : en arménien occidental, nominatif et accusatif sont exprimés par un cas direct unique marqué par un morphème zéro, c'est donc dans les positions sujet ou objet que le nom en énoncé est susceptible d'apparaître nu. L'arménien occidental se distingue ici de l'arménien oriental standard, qui connaît un marquage différentiel de l'objet

⁶ Certains critères sémantiques permettent néanmoins de fonder la différence entre entités et propriétés au sein des nominaux non-dérivés, et sont pertinente pour certains phénomènes (comme la reduplication intensive). Les modèles de dérivation sont, eux, spécifiquement substantivaux (le déadjectival *-ut`yun* le déverbatif *-um*, comparables au *-tion* français) ou adjectivaux (les désubstantivaux *-akan* et *-ayin* qui forment des adjectifs relationnels).

⁷ En arménien occidental, l'article défini *-n* est affixé au nom (il n'est pas syllabique à l'origine), mais l'article indéfini *mə*, issu d'un numéral, est un enclitique.

(la personne animée est au datif). Ce n'est pas le cas en arménien occidental standard écrit, bien que la tendance existe très largement dans la langue courante, et apparaisse dans la langue écrite pour les noms propres de personne. Mais du point de vue de la convergence des traits qui nous intéresse ici, les deux variantes sont en réalité moins éloignées qu'il n'y paraît, puisque dans la norme orientale actuelle, le datif, originellement identique au génitif (comme en arménien occidental, -i), s'en distingue dans la norme actuelle par le fait qu'il requiert l'article défini (-in). La conséquence est que dans les deux variantes, on a des objets définis (avec affixes) :

(2a) Arm. oriental : Naxagah-in tes-aw
président-DAT voir-AOR3SG

(2b) Arm. occidental : Naxagah-Ø-ə tes-aw
président-Ø-DEF voir-AOR3SG
Il a vu le Président

et des constructions à objet nu (Arm. oriental et occidental)

(3) tun-Ø karuc '-ec'
maison-Ø construire-AOR3SG
Il a construit une/des maison(s)

dont la répartition est très proche, sinon identique.

2.1.3. Pour ce qui concerne la détermination, l'article indéfini postposé *mə* (au singulier) alterne avec l'article zéro au pluriel (*tun mə* 'une maison' ; *tun-er-Ø* 'des maisons ; *tun-er-ə* 'les maisons'), mais l'**article zéro** est possible sans forme de pluriel également (*tun-Ø-Ø*). C'est le degré minimal de détermination du nom, qui, on l'a compris, est ainsi sous sa forme de base nue pour le nominatif et l'accusatif. Dans ce cas, comme nous l'avons montré précédemment dans (Danon-Boileau et Donabédian 1993), l'**absence de marque de pluriel** n'a pas valeur de singulier, le nom est envisagé en-deçà de l'opposition singulier / pluriel, il réfère à la notion, et non à une occurrence quantifiée (cf. *zawak-Ø unenal* 'avoir un/des enfants' c'est-à-dire être parent). Le nom peut alors avoir une valeur proche du partitif *xnjor-Ø caxel-* 'vendre des pommes', ou une valeur de non-individuation dans le cas particulier où il est associé à un numéral supérieur à un *tasə tari-Ø* 'dix ans', *erku ayjik-Ø erek' tya-Ø* 'deux filles, trois garçons' (cf. Donabédian 1993).

2.2. Conditions d'apparition du nom nu

En vertu de la perméabilité des classes nom/adjectif, le nom peut apparaître lui-même en position de **déterminant épithète d'un nom tête de syntagme**. Il se comporte alors exactement comme un adjectif, antéposé directement au nom tête, et sa fonction sémantique est alors, comme pour un adjectif, d'appliquer au référent du nom tête de syntagme tout ou partie des propriétés de la notion : *ays anasun tnōrēnə* 'cet animal (de) directeur'. Cette construction se distingue bien entendu de celle, également possible, où un nom est déterminé par un autre nom au génitif,

l'effet du nom déterminant étant alors de spécifier le nom tête de syntagme en limitant les référents possibles *bažn-i tnōrēnə* 'le directeur de la section'. Cela est particulièrement clair dans le cas des noms qui donnent lieu à un adjectif relationnel dérivé, et où on peut avoir aussi bien Adj + N que Gen + N *hōr tun-ə* 'la maison du père' vs *hayrakan tunə* 'la maison paternelle' (~~comme en français paternel vs du père~~).

En ce qui concerne les fonctions argumentales, c'est **en position d'objet** que le nom apparaît le plus aisément sous sa forme nue. Conformément à l'ordre standard, il est alors adjacent au verbe qu'il précède. Pour des raisons formelles (adjacence quasi-absolue au verbe) autant que sémantiques (spécification du sens verbal par le sens de l'objet), on peut être tenté de traiter ce phénomène en termes d'incorporation, ou de quasi-incorporation⁸. Comme nous l'avons montré avec L. Danon-Boileau (Danon-Boileau et Donabédian : 1993), l'autonomie de l'objet nu est, en arménien, moindre que celle de l'objet défini, d'un point de vue tant sémantique, syntaxique que référentiel, cependant, elle est supérieure à celle des objets nus du persan (cf. Samvelian 2001), et ne peut être assimilée à une incorporation. Le nom qui apparaît ainsi dans sa forme nue n'en perd pas pour autant ses propriétés de nom plein. Considérons, suivant en cela la voie tracée par Culioli, que le nom a deux facettes, l'une notionnelle (ou Qlt), et l'autre occurrenceielle (ou Qnt). Ainsi, lorsqu'il n'est pas nu, le nom réfère avant tout à une/des occurrence(s), ce qui est marqué par (ensemble ou séparément) :

- une marque de pluriel, qui quantifie des occurrences individuées
- un déterminant, qui renvoie une/des occurrences spécifiques ou génériques
- et, plus indirectement, une marque de cas oblique (qui, selon sa valeur, aura plus ou moins d'affinités avec l'article : par exemple, l'instrumental, à valeur souvent adverbiale, réputé peu compatible avec l'article défini, ou au contraire, l'ablatif, à valeur de provenance ou d'origine, réputé impliquer l'article défini).

Nous avons montré que dans le cas du nom nu, c'est au contraire le contenu notionnel du nom qui est activé avant tout, le renvoi à une/des occurrence(s) étant laissé en arrière-plan (cela signifie que l'emploi notionnel n'interdit pas que dans le contexte énonciatif une occurrence donnée de la notion soit identifiable, mais il indique que le propos concerne la notion et non cette occurrence).

C'est probablement en vertu de ces propriétés que le nom nu est d'un emploi plus rare **en position de sujet**. Les grammaires indiquent d'ailleurs qu'il est interdit, sauf dans les « énoncés non-segmentés », c'est-à-dire entièrement rhématiques. En effet, il semble que le sujet, qui est le plus souvent aussi le thème en arménien, exige de ce fait un niveau de détermination minimal et se satisfasse mal de l'article zéro sans marque de pluriel⁹. Dans (Donabédian : 2007), nous avons cherché à comprendre dans quelles conditions il apparaissait. Nous avons pu ainsi confirmer que le nom nu ne pouvait pas être thème, et que les énoncés à sujet

⁸ Comme le fait V. Dayal 2003a. pour le nom nu en hindi.

⁹ Puisque, on s'en souvient, l'article zéro avec la marque de pluriel correspond à un article indéfini.

nu n'étaient pas segmentables en thème et rhème. De plus, il est apparu que, hormis quelques cas de sujets coordonnés (du type du français : *Mari et femme décidèrent...*), les constructions à sujet nu étaient toutes caractérisées par un statut actanciel spécifique, que l'on peut caractériser de faible, ou en tout cas non agentif, soit qu'elles soient apparentées à des énoncés impersonnels (cf. les énoncés de type météorologique), soit qu'il s'agisse de prédications d'apparition, d'existence, ou encore de constructions passives. Cette typologie recouvrant globalement celle qui a donné lieu à l'hypothèse inaccusative, nous avons cherché à vérifier cette hypothèse, ce qui aurait pu conduire à conclure que ces sujets nus étaient en réalité des objets, et donc à confirmer que le sujet ne peut être nu. Nous n'avons pas retenu l'hypothèse inaccusative, qui aurait conduit à interpréter ces arguments initiaux nus de verbes intransitifs comme des objets (et aurait eu des conséquences injustifiées sur la description de l'actance en arménien), mais avons souligné le parallèle séquentiel avec les constructions à objet nu : dans les deux cas, le constituant nominal est nu, placé immédiatement avant le verbe, auquel il est sémantiquement lié (même si le sens du groupe SV ou OV reste compositionnel, l'inventaire des paires est sémantiquement restreint), et dans les deux cas, la focalisation sur le verbe est contrainte (la focalisation sur le nom est possible¹⁰).

2.3. Les caractéristiques sous-jacentes à cette convergence

Nous l'avons vu, en arménien, **les frontières entre les classes du nom, de l'adjectif et de l'adverbe sont peu marquées** au niveau du lexique, de nombreux lexèmes peuvent avoir aussi bien une distribution de nom que d'adjectif, d'adverbe que d'adjectif, voire être compatibles avec les trois. L'appartenance à une classe est donc moins fixée par le lexique que par la mise en énoncé. De ce fait, pour ce qui concerne l'adjectif et le nom, on peut mettre en évidence le continuum suivant :

tableau n°1

non argumental	adjectif (prédicat ou déterminant)	Qlt
	nom nu (prédicat ou déterminant)	Qlt
argumental	sujet ou objet nu	Qlt+
	Qnt-	
	sujet ou objet déterminés	Qlt Qnt

Comme nous l'avons vu plus haut, dans les positions objet et sujet, le nom nu n'est pas incorporé, il a donc un véritable statut nominal et actanciel, il sature les valences du verbe exactement comme un nom déterminé, mais c'est sa valeur notionnelle qui est visée, sa valeur occurrenceielle restant au mieux marginale¹¹.

¹⁰ Tout comme dans les formes composées du verbe, où la focalisation est impossible sur l'auxiliaire dans l'affirmation, et au contraire, elle est obligatoirement toujours sur l'auxiliaire à la forme négative. Le parallèle n'est cependant pas complet, car dans les formes composées, la contrainte sur la focalisation est liée à l'absence d'accentuation de l'un des deux éléments, alors qu'ici nous avons bien deux mots pleins accentués.

¹¹ Un référent peut être identifiable dans le contexte, le nom peut même être quantifié par un numéral antéposé.

Cependant, bien qu'il soit argumental, il a une moindre autonomie par rapport au verbe, son contenu notionnel modifie ou complète celui du verbe, exactement comme un adjectif par rapport à un nom, et il ne peut être agentif, en d'autres termes il ne présente pas toutes les propriétés prototypiques qui distinguent le nom de l'adjectif. C'est-à-dire qu'à l'analogie formelle que nous avons soulignée entre le nom nu et l'adjectif, s'ajoute une forte analogie fonctionnelle et sémantique.

Il faudrait compléter le tableau ci-dessus par les emplois prédicatifs du nom nu : un cas extrême de combinatoire sémantique commune entre verbe et nom nu est celui du nom nu prédicatif, qui fonctionne lui aussi exactement comme l'adjectif. Cela est moins surprenant du point de vue du français, qui sur ce point, contrairement aux autres faits évoqués, se comporte comme l'arménien (il est médecin / il est beau). (cf. note 7). Enfin, un stade intermédiaire entre ces emplois avec copule et les emplois avec verbes pleins évoqués ci-dessus (notamment pour les objets nus) du point de vue de l'autonomie du nom nu est représenté par les énoncés avec verbe avoir (objet nu), ou avec les verbes d'existence ou d'apparition (sujet nu). On obtiendrait alors le continuum suivant (du plus autonome au moins autonome), rendu possible par l'analogie formelle entre ces constructions (ordre des constituants, forme nue) :

tableau n°2

↓	nom sujet ou objet non nu
	objet nu d'un verbe (prototypiquement dynamique)
	objet nu de verbes statifs (avoir)
	sujets nus de verbes d'existence ou d'apparition
	emplois prédicatifs du nom nu ou de l'adjectif (avec copule)
	formes composées du verbe

La deuxième caractéristique sous-jacente est que l'arménien peut être caractérisé comme **une langue sans accord**. Nous avons évoqué ci-dessus l'absence d'accord au sein du syntagme nominal, condition initiale de la forme nue de l'adjectif déterminant de nom sur laquelle s'appuie l'ensemble de notre hypothèse. La convergence typologique entre langue agglutinante et absence de genre grammatical a été posée par R. Renault (1995), qui fonde sa proposition sur un point de vue hypothético-déductif avant de la confronter aux langues concernées et de poser un universel (repris comme l'universel n°589 de la base de données de Constance). Son raisonnement est le suivant : le fondement de l'agglutination étant que tout morphème a une valeur catégorielle et une seule, et que chaque valeur catégorielle est exprimée par un seul marqueur, le choix des marqueurs ne peut être dicté que par la valeur catégorielle et elle seule, et ne peut en aucun cas dépendre d'une information encodée dans le lexique comme le genre grammatical. L'absence d'accord est rendue possible par l'absence de genre grammatical.

Il existe certes des phénomènes de co-occurrence au sein du syntagme nominal (déictique et possessif antéposés exigent la présence de l'article défini postposé), et un seul cas de co-variance : avec les possessifs, l'article suffixé au le nom doit

référer à un possesseur de même personne que celle du possessif pronominal antéposé. Comme nous le verrons plus bas, cette co-variance, qui est référentiellement motivée, n'est pas un « accord » au sens strict : les articles *-s* ou *-t* (dits articles possessifs, mais qui font paradigme avec l'article défini *-n*) renvoient, même sans possessif segmental, à un possesseur respectivement de première et de deuxième personne du singulier, l'article *-n* étant à la fois un article défini et un possessif de troisième personne. Dans ces conditions, il ne s'agit pas de co-variance grammaticale, mais d'une co-référence obligatoire et motivée. Il est tout aussi difficile d'affirmer que l'article possessif *-s* ou *-d* est le résultat d'un accord avec le possessif antéposé (puisque ce dernier n'est pas obligatoire), que d'affirmer le contraire (le possessif antéposé et segmental, issu du génitif d'un pronom tonique, s'accorderait alors à *-* et serait gouverné par *-* un article affixé situé hors accent). Nous pouvons pousser ce raisonnement et considérer que ce qui est décrit généralement comme l'« accord du verbe avec le sujet » est du même ordre : l'arménien étant une langue dite *prodrop*, le verbe porte un indice personnel, et la présence d'un pronom-sujet tonique antéposé au verbe est possible, mais pas nécessaire à la constitution d'un énoncé complet. Certes, en présence d'un indice sujet sur le verbe, il est difficile de concevoir que la langue autorise le choix d'un pronom tonique sujet de personne différente que l'indice sujet du verbe. Mais faut-il pour autant considérer ce phénomène comme relevant de l'accord ? Aurait-on idée de décrire un énoncé français comme « Moi, je viendrai » en invoquant le fait que le pronom tonique *moi* et l'indice sujet *je* s'accordent ? Le fait que l'indice sujet de l'arménien soit affixé, alors qu'en français il s'agit d'un mot typographique, ne devrait pas influencer la description, pourtant c'est bien la seule différence entre les deux systèmes sur ce point. Cela nous conduit donc à la proposition suivante : il convient de distinguer deux ordres de phénomènes qui relèvent de fonctionnement foncièrement différents :

1) l'accord grammatical au sens strict (co-occurrence de marques grammaticales de même valeur)

2) la co-variance motivée par une coréférence obligatoire (dans le cas de l'accord du verbe avec le sujet, ou de l'article avec le possessif antéposé).

En arménien, seul le second type de co-variance est présent, et nous posons donc que l'arménien est une langue sans accord.

3. Synthèse et perspectives d'étude aréale.

Nous espérons avoir réussi à mettre en évidence ici pour l'arménien occidental la logique du continuum rendue possible par la convergence de traits typologiques « harmoniques » : l'ordre SOV et DaDé, l'agglutination, l'absence de genre grammatical, l'absence d'accord, la faible distinction entre les catégories du nom et de l'adjectif, la coïncidence entre forme absolue des noms (le cas direct) et base nominale nue.

Hormis l'absence de genre, tous ces traits sont des innovations de l'arménien moderne. Aucun d'entre eux n'est totalement absent de l'arménien classique, ce qui oriente vers un substrat aréal non indo-européen comme l'ourartéen, mais ces traits

ne sont pas structurants dans le système de l'arménien classique comme dans la langue moderne. En revanche, ils sont tous très présents dans les langues modernes de l'aire Anatolie-Iran-Caucase à laquelle appartient l'arménien, même si peu d'entre elles les présentent tous (c'est le cas notamment du turc). On pourrait certes se limiter à expliquer cette convergence typologique par le bilinguisme intensif arménien-turc des locuteurs d'arménien depuis la période de constitution de la langue moderne (XII^{ème} siècle), qui aurait conduit à un bouleversement typologique de l'arménien, bouleversement par ailleurs facilité par les traits résiduels du substrat non-indo-européen encore présents dans la langue classique. Pourtant, parmi les langues indo-européennes ayant connu la même situation sociolinguistique (le grec pontique et d'autres variantes de grec d'Anatolie, le kurde kurmanji et le zaza ; il faudrait y ajouter des langues non-indo-européennes comme l'araméen ou le laze), toutes ne présentent pas uniformément ces traits.

Par ailleurs, les traits évoqués plus haut comme étant « harmoniques » sont en grande partie ceux qui fondent l'aire linguistique indienne, qui n'est pas contigue à celle qui nous concerne, mais qui relève d'une situation analogue : les langues indo-aryennes ont connu un bouleversement typologique au contact des langues dravidiennes, dont la morphosyntaxe présente tous ces traits.

Cela nous conduit à tracer ici une hypothèse générale, que nous nous proposons de vérifier et d'étayer dans des travaux ultérieurs.

L'idée a été évoquée en typologie linguistique que certains traits ou catégories pouvaient être considérés comme particulièrement diffusables (ou contagieux, pour reprendre la métaphore de l'épidémiologie linguistique introduite par N. Enfield), c'est notamment ce que A. Aikhenvald dit de l'évidentialité, qui touche souvent des aires très larges. Notre hypothèse est que le type SOV rigide associé à l'agglutination est également un type hautement diffusable, avec des corrélats typologiques touchant les catégories nominales, la frontière entre nom et adjectif, les systèmes casuels, etc.

Pour appuyer une telle hypothèse, il faudra examiner la répartition de ces traits typologiques dans l'aire Anatolie/Iran/Caucase, où on sait déjà qu'ils sont inégalement répartis. Par exemple, la fluidité entre les catégories du nom et de l'adjectif est répandue dans l'aire où est parlé l'arménien, en turc, mais aussi dans les langues du Caucase Nord-Ouest (cf. Chirikba : 2004, qui souligne que dans ces langues – comme d'ailleurs en turc, la fluidité concerne également la frontière entre nom et verbe ; en arménien la prégnance typologique indo-européenne empêche d'aller jusque là¹²), mais pas dans les autres groupes du Caucase, ni en grec

¹² Il n'est cependant pas exclu qu'une étude sur la transcatégorialité qui analyserait en d'autres termes que ceux utilisés pour les langues indo-européennes la très riche et productive dérivation transcatégorielle de l'arménien puisse aboutir à des conclusions tout autres (cf. ici-même les remarques de K. Pozdniakov concernant l'impact des grilles descriptives sur la perception des données par la typologie linguistique ; cf. aussi la description iconoclaste du français par G. Lazard « Esquisse de la langue Pêgwê, par Gilles-Bertin Lagarde », dans le *Gré des Langues* N°14/1998). Le continuum du tableau n°2 ci-dessus montre que le traitement des formes composées du verbe

pontique, par exemple. De même, l'absence de genre grammatical est totale en arménien, en turc et en persan, ainsi que dans le parler grec cappadocien, il est stable en grec pontique, en zaza, et dans les nombreuses langues à classes du Caucase, et il tend à disparaître en kurde kurmanji.

L'étude de ce phénomène suppose l'établissement d'une carte des traits morphosyntaxiques des langues de l'aire, mais également une explication sur les autres éléments du système des langues concernées qui ont pu favoriser ce tropisme typologique, ou au contraire renforcer la stabilité du système originel. Par exemple, il n'est pas aisé d'expliquer si le fait que le grec pontique ait conservé le genre grammatical est ce qui a freiné la perméabilité au type dont nous parlons ici, ou bien si c'est la conséquence d'une stabilité du système. En revanche, nous pouvons dire que l'existence d'un article antéposé en grec moderne a certainement été un frein à une systématisation de l'agglutination et de l'orde Dé-Da (l'arménien classique a déjà un article suffixé), ce que confirme le fait que le parler grec cappadocien (cf. Thomason & Kaufman) se distingue du grec pontique à la fois par la perte du genre, et par l'acquisition d'une morphologie agglutinante, ainsi que par des modifications dans le fonctionnement de la détermination. De même, des traits typologiques qui ne sont pas représentés en arménien peuvent jouer un rôle majeur dans la perméabilité à tel ou tel trait aréal¹³.

La poursuite d'un tel travail, à propos duquel nous ouvrons ici le dialogue avec Denis Creissels, pourrait permettre de répondre à des questions intéressantes la dynamique des langues en général, et concernant le faisceau de traits initiaux qui sont capables de favoriser ou au contraire de ralentir, voire empêcher ce phénomène de tropisme typologique.

Levons en effet, s'il en était besoin, un doute qui aurait pu apparaître chez le lecteur : si un tropisme aussi fort (un type aussi harmonieux et rigide) avait pour effet de renforcer inéluctablement la convergence entre ces traits en diachronie, on aboutirait à ~~des-un~~ systèmes fermés, sans dynamique possible. Nous savons bien que cela n'est pas ~~possible~~ envisageable. C'est d'ailleurs pourquoi la linguistique nous passionne toujours...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(qui sont une innovation de l'arménien moderne et occupent une place importante dans le système) n'est pas sans lien avec le fonctionnement nominal.

¹³ Une fois de plus, on constate que les critères qui sont proposés ici permettraient tout aussi bien de fonder une étude sur l'aire indienne : Bengali, Oriya et Assamais ont perdu le genre grammatical, les autres langues l'ont conservé, l'ont perdu, d'autres non (corrélé à quoi dans le système ?) Cela justifierait une étude en parallèle des deux zones, avec la même méthodologie et les mêmes critères. L'ergativité est également très présente dans l'aire indienne. Mais la famille finougrienne, qui au contraire, a pu perdre ces traits au contact d'autres langues, mériterait également d'être prise en considération.

- Aikhenvald, A. 2007. « Grammars in contact : A cross-linguistic Perspective » in R.M.W. Dixon and A. Aikhenvald, *Grammars in Contact, A Cross-Linguistic Typology*, Oxford, Oxford University Press, p. 1-66 (to appear).
- Chirikba, V. 2004. « The Problem of the Caucasian Sprachbund », in P. Muysken (ed.). *From Linguistic Areas to Areal Linguistics*. Benjamins, 2007, 55 pp.
- Creissels, D. 2004. « Les noms nus en hongrois » (exposé du 19/03/2004 dans le cadre du programme *Grammaire typologique des formes faibles* de la *Fédération Typologie et Universaux linguistiques*).
- Danon-Boileau, L. et A. Donabédian. 1993 « Construction référentielle et actance: l'exemple de l'arménien occidental », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXVIII, 1993, fasc. 1., p. 121-138.
- Dayal, V. 2003a. « A Semantics for Pseudo-Incorporation », Rutgers University ms.
- Dayal, V. 2003b. « Bare Nominals: Non-specific and Contrastive Readings under Scrambling », in Simin Karimi (ed.) *Word Order and Scrambling*, Blackwell Publishers
- Dobrovie-Sorin C. (ed.) 2005. *Noms nus et généricité*, Presses Universitaires de Vincennes, 2005
- Donabédian A., 1993. « Le pluriel en arménien moderne », in *Faits de Langues*, 2/1993, p. 179-188.
- Donabédian A., 2000. « De l'arménien classique à l'arménien moderne: typologie, ordre des mots et contact linguistique », *Cahiers de Linguistique de l'INALCO* 3/2000, 34-54.
- Donabédian, A., 2007. « Ces pseudo-sujets qui seraient des objets : syntaxe ou énonciation ? », in *Cahiers de Linguistique de l'Inalco*, n°5-6/2006-2007 : *Le sujet, une catégorie en question*.
- Dryer, M. 1992. « The Greenbergian word order correlations », *Language* 68, p. 81-138.
- Dum-Tragut, J. 2002. *Word order correlations and word order change : an « applied-typological » study on literary Armenian varieties*, Lincom Europa.
- Göksel, A. and Celia Kerlake, 2005. *Turkish : A comprehensive Grammar*, Routledge, London-New York,.
- Gunduz, M.-P. 1997. « Le sujet indéfini non marqué en turc », *Turcica*, 29, 1997, p. 221-243.
- Hovdhaugen, E., 1976. « Some aspects of language contact in Anatolia », *Working Papers in Linguistics*, n°7, University of Oslo.
- Knittel, M.-L. 2002. « Existe-t-il un DP en turc ? », *Recherches linguistiques de Vincennes* 31 79-96.
- Meillet, A. 1921. Compte rendu Marquart, *Revue des Etudes Arméniennes*, 1921 tome 1, fascicule 3, p. 456.
- Morel M.-A. et L.Danon-Boileau, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys, 232 pages.
- Renault, R. 1987. « Genre grammatical et typologie linguistique », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXII/1, 1987, p. 69-117
- Samvelian, P. 2001. « Le statut syntaxique des object « nus » en persan », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVI (2001), fasc. 1, p. 349-388.
- Thomason, S., Kaufman T. 1988. *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley: U. of California Press.